



Genève, le 17 décembre 2025

Communiqué de presse

Contre la précarité étudiante, Pas touche au salaire minimum !

Aujourd'hui, mercredi 17 décembre, à Uni Mail, le comité unitaire "Contre la précarité étudiante, Pas touche au salaire minimum !" a mené sa conférence de presse de lancement officiel de sa campagne contre l'attaque du salaire minimum des étudiant·e·x·s.

Pour rappel, la modification de la loi sur laquelle les Genevoises et les Genevois devront se prononcer le 8 mars prochain veut permettre au patronat d'employer les étudiant·e·x·s, dès 18 ans, en réduisant leur salaire de -25% jusqu'à 60 jours par an, alors même que les factures ne cessent d'augmenter, notamment les taxes d'études. Avec la nouvelle version de la LIRT proposée et votée au Grand Conseil par la droite et l'extrême droite, les étudiant·e·x·s travaillant durant les vacances pourront être rémunéré·e·x·s en-dessous du salaire minimum légal genevois : 75 % de celui-ci, soit 18,44 francs de l'heure au lieu de 24,59 francs, et ce dès l'été 2026.

Les Jeunes Vert·e·x·s, solidaritéS/Jeunesse Solidaire, la CUAE, le syndicat des étudiant·e·x·s HES, ont organisé une action aux multiples facettes, soutenus par les syndicats genevois au travers de leur faîtière, la CGAS. L'action comprenait la diffusion de fausses annonces publicitaires dans le hall d'Uni Mail, la distribution de tracts afin d'informer directement les étudiant·e·x·s concerné·e·x·s par ce projet de loi, ainsi qu'un buffet populaire, notamment composé de biscuits symboliquement "réduits de 25 %".

Cette conférence de presse nous a permis de revenir sur plusieurs points qui nous paraissent fondamentaux. Tout d'abord, en guise d'introduction, **Davide De Filippo, président de la CGAS**, a rappelé qu' *"il s'agit de la première tentative de la droite patronale de s'attaquer au salaire minimum légal adopté par le peuple en 2020. Elle s'en prend maintenant aux étudiant·e·x·s, mais n'hésitera pas à s'attaquer à d'autres catégories, si on n'y met pas tout de suite le hola"*.

Margot Wohnlich, des jeunes vert.e.x.s, complète en mettant en évidence les pertes majeures que cela impliquerait pour les personnes en formation: *"Aujourd'hui, un salaire minimum à 100% correspond à environ 4'349 francs par mois pour 41 heures hebdomadaires. Avec ce projet de loi, ce salaire sera réduit à 3'182 francs par mois pendant les vacances scolaires et universitaires. Autrement dit : 1'167 francs de moins par mois, uniquement parce que la personne est étudiante. Il faudra donc travailler 36% de plus pour arriver au même revenu."*

Des éléments centraux repris par l'intervention de **Luca Califano, membre de la coordination de solidaritéS et la Jeunesse solidaire**, qui voit cette attaque à peine voilée de la droite et de l'extrême-droite comme une attaque qui cible particulièrement les jeunes travailleuses et travailleurs. De plus, il explique que : *"Sans surprise, tout cela conduira inévitablement à du dumping salarial. Avec cette loi, les employeurs auront carte blanche pour évincer leur personnel habituel et le remplacer par des étudiant·e·x·s payé·e·x·s 25% de moins. C'est tout bonnement la mise en place d'une sous-enchère salariale organisée et légalisée."*

Zora Holzer, membre de la CUAE, pointe du doigt la situation catastrophique de la précarité étudiante en rappelant les chiffres de cette pauvreté structurelle qui touche les jeunes en formation. Pour la CUAE, *“La situation matérielle des étudiant·e·x·s à l'Unige n'est déjà pas adéquate. On peut prendre les chiffres de l'Observatoire de la Vie Étudiante, qui nous montrent que 55% des étudiant.e.x.s de l'UNIGE exercent une activité rémunérée durant leurs études, dont 37% de manière régulière. De plus, 22% disent rencontrer des difficultés financières pour finir le mois. Donc, contrairement à certains discours qu'on entend souvent, les étudiant·e·x·s ne sont pas tous des enfants à papa qui habitent chez leurs parents et se font entièrement financer leurs études.”*

Enfin, pour conclure les prises de parole, **Coralie Cabibbo, représentante du syndicat HES-SO** rappelle que *“Les vacances scolaires constituent l'un des seuls moments où nous pouvons gagner suffisamment d'argent pour faire face à nos dépenses le plus longtemps possible, dans l'attente des bourses. La réduction du salaire minimum des personnes en formation pendant ces périodes s'ajoute à une série de mesures qui mettent directement en danger notre réussite académique. En tant qu'étudiant·e·x·s, on ne nous apprend pas que le travail est une source d'autonomie et d'épanouissement. On nous apprend à être exploité·e·x·s, à dépendre des aides sociales.”*

En bref, le résultat de cette campagne pour le NON à ce projet de loi destructeur sera central pour protéger nos acquis sociaux. Ce pied dans la porte mené par la droite, l'extrême droite et leurs amis des milieux patronaux n'est pas la première, ni la dernière attaque contre nos salaires. Cette attaque grossière doit provoquer une véritable levée de bouclier pour faire barrage et construire collectivement un front commun face à cette loi destructrice.

Nous, comité unitaire rassemblant des organisations syndicales, politiques et associatives, mènerons le combat dans la rue, sur nos lieux de travail et de formation afin de faire tomber cette loi et d'obtenir la victoire du NON le 8 mars prochain.

Contacts:

Davide De Filippo (CGAS): +41 79 707 14 67

Conférence Universitaire des Associations d'Etudiant·x·e·s (CUAE): +41 22 379 87 97

Margot Wohnlich (Jeunes Vert-e-s): +41 77 492 15 44

Luca Califano (solidaritéS – Jeunesse Solidaire): +41 76 423 87 93

Coralie Cabibbo (Sindycat HEAD + Syndicat HES): +41 76 328 99 80